

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL FIXANT LES BUREAUX DE VOTE
POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER 2023 AU 31 DÉCEMBRE 2023**

LE PRÉFET DU MORBIHAN
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

VU le code électoral et notamment l'article R 40 ;

VU les instructions ministérielles ;

VU les propositions faites par les maires des communes du département ;

SUR proposition de M. le secrétaire général de la préfecture du Morbihan ;

ARRÈTE

ARTICLE 1^{ER} : L'arrêté préfectoral du 27 août 2021 fixant la liste des bureaux de vote pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 sera abrogé au 1^{er} janvier 2023 ;

ARTICLE 2 : Les opérations électorales s'effectueront dans les locaux indiqués au tableau ci-annexé pour toutes les élections ayant lieu dans la période comprise entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2023 ;

ARTICLE 3 : Dans les communes comportant plusieurs bureaux de vote, un bureau centralisateur est désigné. Ce bureau devra également recevoir les inscriptions des personnes sans domicile stable dans les cas prévus par l'article L. 15-1 du code électoral ainsi que des militaires et des Français établis hors de France, n'ayant pas de rattachement géographique spécifique avec la circonscription d'un bureau de vote déterminé, en application des articles L. 12 et L. 13 du même code ;

ARTICLE 4 : Lorsque les communes ont plusieurs bureaux de vote, les cartes matérialisant le périmètre géographique peuvent être consultées en préfecture, place de Gaulle à Vannes ;

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié dans toutes les communes du département et inséré au recueil des actes administratifs ;

ARTICLE 6 : M. le secrétaire général de la préfecture du Morbihan, Mme et M. les sous-préfets, Mmes et MM. les maires du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Vannes, le

29 AOUT 2022

Le Préfet,

Pascal BOLO

**Tableau annexé à l'arrêté préfectoral du 29 août 2022
Bureaux de vote pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023**

Commune	Code Bureau de vote	Bureau centralisateur	Adresse lieu de vote	Arrondissement	Canton	Circonscription législative
Monttertelot	0003		salle des fêtes - rue des vénètes	Pontivy	Ploërmel	4ème circonscription
Moréac	0001	BC	Mairie - 2 rue des forges	Pontivy	Moërac	3ème circonscription
	0002		salle polyvalente an ty roz - rue du parco			
	0003		salle polyvalente an ty roz - rue du parco			
Moustoir-Ac	0001	BC	salle polyvalente	Pontivy	Grand-Champ	3ème circonscription
	0002		salle polyvalente			
Muzillac	0001	BC	mairie - allée Raymond Le Duiogou	Vannes	Muzillac	1ère circonscription
	0002		salle adélaïde - place Saint Julian			
	0003		mediathèque - place de l'enclos			
	0004		complexe sportif du clos des moines - rue du clos des moines	Pontivy	Ploërmel	4ème circonscription
Néant-sur-Yvel	0001		2 place de la liberté	Pontivy	Gourin	6ème circonscription
Neuillac	0001		salle émeraude (salle des fêtes) - rue de la mairie	Vannes	Muzillac	4ème circonscription
Nivillac	0001		accueil de loisirs - salle côté rue des ajoncs - rue des ajoncs			
	0002		accueil de loisirs - salle centrale - rue des ajoncs			
	0003	BC	accueil de loisirs - salle côté lourmois - rue des ajoncs			
	0004		accueil de loisirs - salle côté lourmois - rue des ajoncs			
Nostang	0001	BC	salle du bois d'amont - espace les grands chênes	Lorient	Pluvigner	2ème circonscription
Noyal-Muzillac	0002	BC	salle du bois d'amont - espace les grands chênes	Vannes	Muzillac	1ère circonscription
	0001		mairie			
	0002		salle Thérèse Tabo	Pontivy	Pontivy	3ème circonscription
Noyal-Pontivy	0001	BC	salle des fêtes - rue de Sainte Noyale	Vannes	Quiberon	2ème circonscription
	0002		salle des fêtes - rue de Sainte Noyale			
	0003		salle des fêtes - rue de Sainte Noyale			
Le Palais	0001	BC	école maternelle publique Stanislas Poumet - rue des remparts	Lorient	Quiberon	2ème circonscription
	0002		école maternelle publique Stanislas Poumet - rue des remparts			
Péaule	0001	BC	salle polyvalente corail	Vannes	Muzillac	4ème circonscription
	0002		salle polyvalente corail			
Peillac	0001	BC	salle polyvalente - grande salle	Vannes	Guer	4ème circonscription
	0002		salle polyvalente - petite salle			
Pénestin	0001	BC	complexe polyvalent Lucien Petit Breton - allée des sports	Vannes	Muzillac	4ème circonscription
	0002		complexe polyvalent Lucien Petit Breton - allée des sports			
	0003		complexe polyvalent Lucien Petit Breton - allée des sports			
Persquen	0001	BC	5 rue des rainettes	Pontivy	Gourin	6ème circonscription
	0002		équipement multifonctionnel - ty an holl	Vannes	Grand-Champ	3ème circonscription
Plaudren	0001	BC	équipement multifonctionnel - ty an holl			
	0002		salle polyvalente - rue du stade			
Plescop	0001	BC	salle polyvalente - rue du stade	Vannes	Vannes-2	3ème circonscription
	0002		salle polyvalente - rue du stade			
	0003		salle polyvalente - rue du stade			
	0004		salle polyvalente - rue du stade			

**Tableau annexé à l'arrêté préfectoral du 29 août 2022
Bureaux de vote pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023**

Commune	Code Bureau de vote	Bureau centralisateur	Adresse lieu de vote	Arrondissement	Canton	Circonscription législative
	0031		groupe scolaire de kerentrech (école maternelle) - rue Félix Domergue			
	0032		groupe scolaire manio - rue Ferdinand Buisson			
	0033		groupe scolaire manio - rue Ferdinand Buisson			
	0034		groupe scolaire manio - rue Ferdinand Buisson			
	0035		groupe scolaire kerfichant - 5 rue général de la Bollardière			
	0036		groupe scolaire kerfichant - 5 rue général de la Bollardière			
	0037		groupe scolaire kerfichant - 5 rue général de la Bollardière			
	0038		groupe scolaire kerfichant - 5 rue général de la Bollardière			
	0039		groupe scolaire publique de keryado (ex kersabiec) - 36 rue de kersabiec			
	0040		école primaire publique de keryado (ex kersabiec) - 36 rue de kersabiec			
	0041		école primaire publique de keryado (ex kersabiec) - 36 rue de kersabiec			
	0042		école primaire publique de keryado (ex kersabiec) - 36 rue de kersabiec			
Loyat	0001	BC	salle polyvalente	Pontivy	Ploërmel	4ème circonscription
	0002	BC	salle polyvalente	Vannes	Questembert	4ème circonscription
Malaïnsac	0001	BC	salle du palis bleu - rue du stade	Vannes	Moëlan	4ème circonscription
	0002	BC	salle du palis bleu - rue du stade			
Malestroit	0001	BC	salle des fêtes - place Jacques Bonsergent	Vannes	Moëlan	4ème circonscription
	0002	BC	salle Jehan de Malestroit - place			
Maiguénac	0001	BC	salle de sport Saint Neot - espace Saint Neot	Pontivy	Gourin	6ème circonscription
	0002	BC	salle de sport Saint Neot - espace Saint Neot	Vannes	Muzillac	4ème circonscription
Marzan	0001	BC	salle des ajoncs - salle bleue - rue du général de Gaulle			
	0002	BC	salle des ajoncs - salle rouge - rue du général de Gaulle			
Mauron	0001	BC	restaurant scolaire - rue de la libération	Pontivy	Ploërmel	4ème circonscription
	0002	BC	restaurant scolaire - rue de la libération			
	0003	BC	restaurant scolaire - rue de la libération			
Merland	0001	BC	salle polyvalente - rue de Saint Rivalain	Pontivy	Pontivy	3ème circonscription
	0002	BC	salle polyvalente - rue de Saint Rivalain			
Ménezac	0001	BC	salle omnisports - le têtu mérot	Pontivy	Ploërmel	4ème circonscription
	0002	BC	salle du conseil - 2 rue de la mairie	Lorient	Pluvigner	2ème circonscription
Merlevenez	0001	BC	salle Fortuné Le Calvé - rue des alouettes			
	0002	BC	salle Fortune Le Calvé - rue des alouettes			
	0003	BC	salle des fêtes - 2 rue de la fontaine	Pontivy	Gourin	6ème circonscription
Mézien	0001	BC	salle du triskell - rue du stade	Vannes	Vannes-3	3ème circonscription
Meucon	0001	BC	salle du triskell - rue du stade			
	0002	BC	salle polyvalente - rue du clos minio			
Missiniac	0001	BC	salle polyvalente - rue de la mairie	Vannes	Moëlan	4ème circonscription
Mohon	0001	BC	salle polyvalente - rue Saint Pierre	Vannes	Ploërmel	4ème circonscription
Molac	0001	BC	mairie - place Saint Nicodème	Vannes	Questembert	4ème circonscription
Monteneuf	0001	BC	salle des fêtes - rue des vénérables	Vannes	Guer	4ème circonscription
Monterblanc	0001	BC	salle des fêtes - rue des vénérables	Vannes	Vannes-3	3ème circonscription
	0002	BC				